



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-001-2021-10

PUBLIÉ LE 1 OCTOBRE 2021

Sommaire

Agence Régionale de Santé - Délégation Départementale de la Seine Saint-Denis / Département Ambulatoire et Établissements sanitaires

IDF-2021-09-28-00001 - ARRETE CONJOINT N° DD93-

DOS-2021/3824 portant modification de l'arrêté N° DD93-

DOS-2021/2674 du 1er avril 2021 fixant la composition du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS) (5 pages)

Page 3

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Direction des affaires juridiques

IDF-2021-10-01-00002 - ARRÊTÉ portant renouvellement du conseil inter-académique de l'éducation nationale d'Île-de-France (8 pages)

Page 9

Agence Régionale de Santé - Délégation
Départementale de la Seine Saint-Denis

IDF-2021-09-28-00001

ARRETE CONJOINT N° DD93- DOS-2021/3824
portant modification de l'arrêté N° DD93-
DOS-2021/2674 du 1er avril 2021 fixant la
composition du comité départemental de l'aide
médicale urgente, de la permanence
des soins et des transports sanitaires
(CODAMUPS-TS)

PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

**ARRETE CONJOINT N° DD93- DOS-2021/3824
portant modification de l'arrêté N° DD93- DOS-2021/2674 du 1^{er} avril 2021 fixant la
composition du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence
des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS)**

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
ILE-DE-FRANCE**

- VU** le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1435-5 et L.6314-1, R. 6313 et suivants ;
- VU** le décret n° 2015-626 du 5 juin 2015 renouvelant certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes ;
- VU** le décret du Président de la République du 30 juin 2021 portant nomination du préfet de la Seine-Saint-Denis (hors classe) - M. WITKOWSKI (Jacques);
- VU** le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, directrice générale de l'agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;
- VU** l'arrêté DS 2021-087 du 13 août 2021 de Madame la directrice générale de l'agence régionale de santé Ile-de-France portant délégation de signature à Madame Sylvaine GAULARD, directrice de la délégation départementale de la Seine-Saint-Denis ;

CONSIDERANT les candidatures proposées conformément aux dispositions de l'article R. 6313-1-1 du Code de la santé publique ;

ARRETEMENT

ARTICLE 1^{er} :

L'arrêté conjoint n° DD93-DOS-2021/2674 du 1^{er} avril 2021 fixant la composition du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires de la Seine Saint Denis (CODAMUPS-TS) est modifié comme suit :

1°) Représentants des collectivités territoriales :

- a) Un conseiller départemental

**Titulaire : non désigné
Suppléant : non désigné**

b) Deux maires désignés par l'association départementale des maires

M. Quentin GESELL, maire de Dugny
M. Stephen HERVE, maire de Bondy

Suppléante

Mme Marylin VAUBAN, adjointe au maire de Villepinte

2°) Partenaires de l'aide médicale d'urgence :

a) Médecin responsable du service d'aide médicale urgente (SAMU93)

Titulaire : Dr Erick CHANZY
Suppléant : Pr Frédéric ADNET

Médecin responsable de structure mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)

Titulaire : Dr Valérie RAPHAËL
Suppléant : Dr Tomislav PETROVIC

b) Directeur d'établissement public de santé doté de moyens mobiles de secours et de soins d'urgence

Titulaire : M. Pascal DE WILDE
Suppléant : M. Jean PINSON

c) Le président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours

Non concerné

d) Le général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ou son représentant

- Lieutenant-colonel Yann LE CORRE

e) Le médecin chef de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ou son représentant

Titulaire : Dr Xavier LESAFFRE
Suppléant : Dr Kilian BERTHO

f) Officier de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ou son représentant

Titulaire : Dr Romain KEDZIEREWICZ
Suppléant : Dr Kilian BERTHO

3°) Membres nommés sur proposition des organismes qu'ils représentent

a) Médecin représentant le Conseil de l'ordre des médecins

Titulaire : Dr Jean-Luc FONTENOY
Suppléant : Dr Dominique BLONDEL

b) Quatre médecins de l'Union régionale des professionnels de santé (URPS)

Titulaires :

Dr Mardoche SEBBAG
Dr Benoit LABENNE
Dr François WILTHIEN
Dr Patrick LAUGAREIL

Suppléants :

Non désignés

c) Représentant du conseil de la délégation départementale de la Croix rouge française

Titulaire : Dr Jean Marc AGOSTINUCCI

Suppléant : Dr Kenneth EKPE

d) Deux Praticiens Hospitaliers proposés par les deux organisations les plus représentatives au plan national des médecins exerçant dans les structures des urgences hospitalières

Titulaires :

Dr Sheila GASMI
Dr Christophe PRUDHOMME

Suppléants :

Dr Laurence MARTINEAU
Dr Jacques MERZGER

e) Médecin proposé par l'organisation la plus représentative au niveau national des médecins exerçant dans les structures de médecine d'urgence des établissements privés de santé

Titulaire : Dr François CHHUY

Suppléant : Dr Aurélien PERROT

f) Un représentant de chaque association de la permanence des soins du département

Titulaires :

Dr Jean-Marc AYDIN
Dr Jacques DAVID
Dr Najib LAGHMARI
Dr Joselyne ROUSSEAU
Dr Ahmed KARAMI
Dr Hervé SARFATI
Dr Georges HUA
Dr Georges SIAVELLIS
Dr Pierre MEZARD

Suppléants :

Dr Joël BLANCHE
Dr Pierre STAUDER
Dr Ahmed KARAMI
Dr Dehbia CHERIF
Dr Paule COZZI
Dr Alain LOUISON
Dr Djamel BOUYAKOUB
Dr Lahoueri AMOR CHELIHI
Non désigné

- g) Un représentant de l'organisation la plus représentative de l'hospitalisation publique

Titulaire : Mme Yolande DI NATALE-GONON

Suppléant : M. Jean PINSON

- h) Un représentant de chacune des deux organisations d'hospitalisation privée les plus représentatives au plan départemental, dont un directeur d'établissement de santé privé assurant des transports sanitaires

Titulaires :

M. Gorka NOIR (FHP)

Mme Farida MEBAREK (FEHAP)

Suppléants :

M. Jean-Philippe GAMBARO (FHP)

Non désigné (FEHAP)

- i) Quatre représentants des organisations professionnelles nationales de transports sanitaires les plus représentatives au plan départemental

Titulaires :

M. Mohamed DARA (FNMS)

Mme Zineb RALLE (FNAA)

M. Bruno POURRE (FNAA)

M. Vincent POMMIER(FNAA)

Suppléants :

M. Carlos DA COSTA (FNMS)

M. Pascal PARIS (FNAA)

M. Mourad BOUHALLOUFA (FNAA)

M. Anthony HEPNER (FNAA)

- j) Un représentant de l'association départementale de transports sanitaires d'urgence la plus représentative au plan départemental

Titulaire : M. Mohamed BENSAID (UTSP)

Suppléante : Mme Siham BOUDFAR (UTSP)

- k) Un représentant du conseil de l'ordre des pharmaciens

Titulaire : Mme Montaine MARCHAND

Suppléant : M. Laurent BENICHOU

- l) Un représentant de l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) représentant les pharmaciens d'officine

Titulaire : M. Pierre CHEVE

Suppléant : Mme Maud MINGEAU

- m) Un représentant de l'organisation de pharmaciens d'officine la plus représentative au plan national

Titulaire : M. Michel BODOCK (FSPF93)

Suppléant : M. Rudy SMADJA (FSPF93)

- n) Un représentant du conseil départemental de l'ordre des chirurgiens-dentistes

Titulaire : Dr Bruno LEVOLLANT

Suppléante : Dr Monique MARTY

- o) Un représentant de l'Union Régionale des Professionnels de Santé représentant les chirurgiens-dentistes (URPS)

Titulaire : Dr Samia AMARA
Suppléant : Dr Nadia ZEITOUN

4°) Un représentant des associations des usagers

Titulaire : M. Lucien BOUIS (UDAF 93)
Suppléante : Mme Marie-Claude FEINSTEIN (UDAF 93)

ARTICLE 2 :

Les représentants des collectivités territoriales sont nommés pour la durée de leur mandat. Les autres membres du comité sont nommés pour une durée de trois ans à compter de la publication de l'arrêté conjoint N° DD93-DOS-2020/3353 du 30 novembre 2020, fixant la composition du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux formé devant le tribunal administratif de Montreuil sis 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

ARTICLE 4 :

Le préfet du département de la Seine-Saint-Denis et la directrice générale de l'agence régionale de santé Ile-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la région Ile-de-France et de la préfecture de la Seine-Saint-Denis.

Fait à Bobigny, le **28 SEP. 2021**

P/la directrice générale de l'agence régionale
de santé Ile de France

Le préfet,

La directrice de la délégation
départementale de la Seine-Saint-Denis
de l'agence régionale de santé Ile-de-France

Signé

Signé

Sylvaine GAULARD

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

IDF-2021-10-01-00002

ARRÊTÉ

portant renouvellement du conseil
inter-académique de l'éducation nationale
d'Île-de-France

ARRÊTÉ N°
portant renouvellement du conseil inter-académique de l'éducation nationale d'Île-de-France

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le code de l'éducation, partie législative, articles L. 234-1, L. 234-8 ;

VU le code de l'éducation, partie réglementaire, notamment le livre I, titre III, chapitre IV, articles R. 234-1 à R. 234-12 et R. 234-16 à R. 234-21 ;

VU la délibération n°CR 2021-034 du 21 juillet 2021 du Conseil Régional d'Île-de-France ;

VU le courrier du 27 juillet 2021 du conseil économique, social et environnemental d'IDF ;

VU le courriel du 21 septembre 2021 de SUD éducation ;

SUR proposition du préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

ARRÊTE

Article 1 : L'arrêté n°IDF-2021-05-25-00003 du 25 mai 2021 est abrogé.

Article 2 : Le conseil inter-académique de l'éducation nationale d'Île-de-France est alors composé comme suit :

PRESIDENTS

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de paris
La présidente du Conseil régional d'Île-de-France

VICE-PRESIDENTS

Le Recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de paris, chancelier des universités
La Rectrice de l'académie de Versailles, chancelière des universités
Le Recteur de l'académie de Créteil, chancelier des universités
La Directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France

MEMBRES

I - Au titre des représentants des communes, des départements et de la région

A – Représentants de la Région Île-de-France

Titulaires	Suppléant
Mme Stéphanie VON EUW	Mme Delphine BÜRKLI
Mme France-Lise VALIER	Mme Mama SY
Mme Charlotte BAELDE	Mme Sylvie HABERT-DUPOUIS
Mme Sylvie PIGANEAU	Mme Elise GONZALES
Mme Alexandra NICOL	Mme Marie-Do ASCHLIMANN
M. Bernard GAUDUCHEAU	M. Benjamin CHKROUN
M. James CHERON	Mme Laure-Agnès MOLLARD-CADIX
Mme Carine PELEGRIN	Mme Charlotte NENNER
M. Yannick TRIGANCE	Mme Dieynaba DIOP
M. Paul VANNIER	Mme Colette GERGEN

B – Représentants des départements

Titulaires	Suppléant
<u>Seine-et-Marne :</u> Mme Daisy LUCSAK	Mme Véronique VEAU
<u>Yvelines :</u> Mme Cécile DUMOULIN	Mme Cécile ZAMMIT-POPESCU
<u>Essonne :</u> Mme Nicole POINSOT	Mme Martine SUREAU
<u>Haut-de-Seine :</u> Mme Nathalie LEANDRI	M. Sébastien PERROTEL
<u>Seine-Saint-Denis :</u> M. Emmanuel CONSTANT	Mme Silvia CAPANEMA
<u>Val-de-Marne :</u> Mme Evelyne RABARDEL	Mme Brigitte JEANVOINE
<u>Val d'Oise :</u> Mme Marie-Christine CAVECCHI	Mme Virginie TINLAND

C- Représentants des communes

- Conseillers de Paris

Titulaires	Suppléant
M. Emmanuel COBLENCE	Mme Céline HERVIEU
M. Patrick BLOCHE	M. Boris JAMET-FOURNIER

M. Jean-Noël AQUA	Mme Barbara GOMES
Mme Raphaëlle REMY LELEU	M. Frédéric BADINA-SERPETTE
Mme Aurélie PIRILLO	Mme Inès DE RAGUENEL

- Maires et conseillers municipaux

Titulaires	Suppléant
Mme Chantal BRAULT	M. Jacques GRUBER
M. Dominique LANOE	Mme Xavière MARTIN
M. Jean-Baptiste HAMONIC	Mme Sylvie HABERT-DUPUIS
M. Guy GEOFFROY	Mme Agnès FISLEIBER
Mme Hélène VETARD	M. Daniel MAUREY

II - Au titre des personnels

A- Personnels de l'État exerçant leurs fonctions dans les services administratifs et les établissements d'enseignement et de formation

1 – Services administratifs et établissements scolaires

FSU

Titulaires	Suppléant
Mme Dominique BOUILLAUD	M. Nicolas DUVEAU
Mme Ketty VALCKE	Mme Valérie CHEMIN
M. Jean-François GAY	M. Antoine TARDY
M. François ONDZE	M. Ludovic LAIGNEL
M. Sylvain QUIRION	M. Baptiste EYCHART

UNSA Éducation

Titulaires	Suppléant
M. Thierry FAUCONNIER	Mme Pauline LABY-LE-CLERCQ
Mme Christelle BERGERON	M. Laurent BAYSSIERE

FNEC - FP – FO

Titulaires	Suppléant
M. Saad ZOUITENE	M. François GUEDJ
Mme Cécile KOHLER	Mme Samia BARA
Mme Delphine CASTAING	M. Julian PICARD

SNACL

Titulaires	Suppléant
M. Frédéric SEITZ	M. Alexandre FIEBIG

SGEN/CFDT

Titulaires	Suppléant
Mme Alais BARKATE	M. Anthony DE CASTRO

CGT Educ'action

Titulaires	Suppléant
M. Yannick BILIEC	M. Arnaud CORA

SUD éducation

Titulaires	Suppléant
M. François MAILLOUX	Mme Chloé BUISSON

2 – En fonctions dans les classes post-bac des lycées**FSU**

Titulaires	Suppléant
M. Dominique CHAUVIN	Mme Odile CHENUT

3- Personnels de l'enseignement supérieur**SNESUP-FSU**

Titulaires	Suppléant
M. Arnaud LE NY	M. Gaël MAHE

SGEN-CFDT

Titulaires	Suppléant
M. Christophe BONNET	Mme Élisabeth SIOUDAN-DEVAILLY

Ferc-sup-CGT

Titulaires	Suppléant

UNSA

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
 5, rue Leblanc 75 911 Paris Cedex 15 | ☎ Standard : 01 82 52 40 00
 Site internet : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
 Twitter : https://twitter.com/Prefet75_IDF | LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/l-état-en-île-de-france/>

Titulaires	Suppléant

SNPTES

Titulaires	Suppléant
M. Bernard VIRGINIE	Mme Khadija BOUABID

C - Présidents d'universités et directeur des établissements publics d'enseignements supérieurs

Titulaires	Suppléant
M. Jérôme GLACHANT	Mme Raphaëlle LAIGNOUX
Mme Isabelle DEMACHY	Mme Claire LARTIGUE
M. Stéphanie GUIDONI	M. Venceslas BIRI
M. Antoine BILLOT	

D – Représentants des personnels des services administratifs et des établissements publics d'enseignements et de formation agricole

SNETAP-FSU

Titulaires	Suppléant
Mme Claire PINAULT	M. Carlos PEREIRA

D – Représentants des personnels des établissements publics d'enseignements supérieur agricole ou vétérinaire

SNETAP - FSU	SNESUP - FSU
Titulaires	Suppléant
M. Bruno POLACK	M. Christophe DOURSAT

III – Au titre des usagers

A – Parents d'élèves

FCPE

Titulaires	Suppléant
Mme Alixe RIVIERE	M. Pavol ZATKO
Mme Béatrice MARIE	M. Stephen BESSEAU

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
 5, rue Leblanc 75 911 Paris Cedex 15 | Standard : 01 82 52 40 00
 Site internet : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
 Twitter : https://twitter.com/Prefet75_IDF | LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/l-état-en-île-de-france/>

Mme Ghislaine MORVAN-DUBOIS	Mme Katalin LHOMME
M. Lionel BARRE	M. Philippe PAUTRE
M. Boukalfa SAADI	M. Samir ALIOUA

UNAAPE

Titulaires	Suppléant
Mme Lydie BENAY-LETOURNEAU	Mme Valérie DESOUCHE

PEEP

Titulaires	Suppléant
Mme Véronique GAMON	Mme Myriam MENEZ

B - Parents d'élève de l'enseignement agricole

FCPE

Titulaires	Suppléant
Mme Aurélie de ANDRADE	Mme Marie-Agnès VALLEE

C - Étudiants

UNEF

Titulaires	Suppléant

Alternative

Titulaires	Suppléant

UNI

Titulaires	Suppléant

FAGE/ bouge ton CROUS

Titulaires	Suppléant

D - Représentants du Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France

Titulaires	Suppléant
Mme Joëlle PARIS	Mme Miriam MENEZ

E – Représentants des organisations syndicales des salariés

Titulaires	Suppléant
<u>UNSA</u> : M. Frédéric TISLER	Mme Clotilde BOYER
<u>CFTC</u> : Mme Sophie BUREAU GANTIER	Mme Laurène JOANNIC
<u>CFE CGC</u> : Mme Rime FULCRAND	Mme Françoise PONCET
<u>FO</u> : Mme Krystina ARTAZ	M. Alex DELUGE
<u>CFDT</u> : M. Philippe ANTOINE	M. Marc FRANCON
<u>CGT</u> : Mme Charlotte VANBIESEN	M. Jean-Pierre BLANCHOUIN

F – Représentants des organisations syndicales d'employeurs

Titulaires	Suppléant
<u>AEES (UDES)</u> : M. Henri BORENTIN	N.
<u>UDE (MEDEF)</u> : Mme Marjorie LEHELLE	M. Eric DUMARTIN
<u>UDE (CGPME)</u> : M. Gérard HERMANT	M. Bernard COHEN-HADAD
<u>UDE (UNAPL)</u> :	
<u>UDE, U2P (UPA)</u> : M. Christophe VOIRIOT	M. Thierry LAUREAU

G – Représentants des exploitants agricoles**FRSEA-IF**

Titulaires	Suppléant
Mme Amandine MURET-BEGUIN	M. Louis-Daniel CHAMPY

Article 3 : Le Préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, le recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de paris, chancelier des universités, la rectrice de l'académie de Versailles, chancelière des universités, le recteur de l'académie de Créteil, chancelier des universités, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 2021

**Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris**

signé

Marc GUILLAUME